

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015

Etaient présents : Christophe CHENE, Joëlle CHAPIN, Catherine GRATON, Denis CHARRON, Aurélie PETITEAU, Dominique BROCHET, Anne-Marie VINCENT, Bernard GARNIER, Jean-François JOUSSELIN, Sandra BONNEAU, Etienne PAPIN, Joël PERAU, Madeleine BOUYER et Sylvie BODINEAU.

Absent excusé : Jean-Pierre PASQUIER

Secrétaire de séance : Madeleine BOUYER

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 24 septembre 2015 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

Approbation du compte rendu de la séance du 6 juillet 2015

Aucune observation n'est émise. Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

COMMISSIONS COMMUNALES

➤ Comptes rendus sommaires des Commissions Communales

Commission Associative :

La commission a évoqué les points suivants : Le chemin de Bureau, l'utilisation de la salle polyvalente et de la salle de sports par les associations avec la commune nouvelle.

Commission Parascolaire :

La commission a abordé les points suivants : fonctionnement des services de cantine et périscolaire.

Commission Communication :

La commission a discuté des points suivants : le devenir du site internet, son évolution, de la lettre mensuelle et de l'Echo Rémygeois. Mais également de panneaux de signalisation pour les commerces et de l'organisation des vœux du Maire.

Commission Sociale :

La commission a abordé les points suivants : L'organisation du repas des Aînés, de la galette des bénévoles, des améliorations à apporter au portage des repas à domicile, au transport solidaire et au fleurissement de la commune.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

➤ DIA parcelle WL 57, Le Chêne Percé

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

➤ Rue de la Choisière : réfection

Une réfection de la voirie va être réalisée pour remédier au problème causé par le déversoir d'orage. Trop plein se déversant actuellement chez un particulier.

➤ Coulée de l'Avoye - mission d'études

Mr le Maire rappelle que sur la base d'un cahier des charges, trois Cabinets d'urbanistes-paysagistes ont été consultés. Deux ont déposé une offre. L'approche de François TAVERNIER est axée sur le choix des aménagements qui doit être adapté aux souhaits et aux besoins de la population. Le C.P.I.E. Loire-Anjou s'attache en priorité à la protection de la faune et de la flore.

Denis CHARRON, Adjoint, indique que sa Commission a reconnu ces approches comme complémentaires et propose de retenir le Cabinet TAVERNIER, dans la mesure où il serait accompagné du CPIE sur le volet faune-flore.

Avis favorable du Conseil Municipal.

➤ Bâtiment 10 rue de Bretagne : Démolition

Mr le Maire rappelle que la Commune est devenue propriétaire (acte notarié du 26/06/2014) du site au n° 10 rue de Bretagne, comprenant des bâtiments vétustes sur 3 785 m², emplacement stratégique le long de la route départementale qui traverse le bourg, à proximité de l'école, des commerces, de locaux associatifs, de la salle polyvalente et de la salle de sports du parc du Souchay.

Le C.A.U.E. de Maine et Loire a produit en juillet 2015 une étude préalable comprenant : état des lieux, liste des enjeux du site, 2 premières approches d'aménagement et Montrevault Communauté a engagé une étude sur les orientations d'urbanisme à y envisager,

Il indique que 3 entreprises ont été consultées. Le Conseil Municipal retient l'entreprise ALLARD TP qui devrait intervenir avant la fin de l'année.

➤ Zone du « Petit Pin » : Acquisition d'un terrain

Mr le Maire présente l'intérêt de poursuivre la constitution de réserves foncières pour améliorer la qualité des espaces bâtis du bourg, tout en préservant les espaces verts, cheminements et jardins.

Il indique que Mr Marcel CHARRON est vendeur de la parcelle cadastrée A 1044 de 160 m² situé au « Petit Pin ».

Le Conseil Municipal décide d'acheter ce terrain à 3,50 € le m² plus frais à charge de la commune.

➤ **Habitat Adapté « Le Clos St Michel » : Détermination du nom de rue(s)**

Il est décidé d'attribuer aux 8 logements les adresses suivantes : N° 1 à 8 « Le Clos St Michel ».

➤ **Bâtiments Publics : Accessibilité**

Mr le Maire expose l'estimation faite par l'APAVE pour les travaux d'accessibilité à prévoir dans les 6 années à venir. Après réflexion le Conseil Municipal donne l'ordre de priorité suivant :

- Année 1 : Ecole privée CP/CE1 - 4 500 €
Ecole privée maternelle - 8 800 €
Salle polyvalente / Salle de sports - 12 100 €
- Année 2 : Salle polyvalente / Salle de sports - 24 500 €
- Année 3 : Eglise - 6 800€
- Année 4 : Cimetière - 25 500 €
- Année 5 : Théâtre de plein air - 7 600 €
Toilettes publiques - 10 400 €
Zone de loisirs du Souchay - 13 800 €
- Année 6 : Bibliothèque - 5 600 €
Le Cercle - 8 900 €
Mairie - 10 500 €
Salle communale - 13 900 €

Mr le Maire estime que ces coûts sont sous évalués.

Avec le passage en commune nouvelle, le délai passera à 9 ans pour les communes de plus de 10 000 habitants.

PERSONNEL COMMUNAL

➤ **Contrat Brigitte TERRIEN**

Mr le Maire informe que pour une nécessité de service, il est indispensable de créer un poste d'agent d'animation en renfort du service de périscolaire.

FINANCES

➤ **Cimetière : Tarifs 2016 et achat d'une colonne de 3 cavurnes**

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs du cimetière pour l'année 2016 en appliquant une hausse de 2% comme chaque année. Il indique également qu'une nouvelle colonne de 3 cavurnes va être commandée.

➤ **Renouvellement du groupement de commande du marché balayage**

Mr le Maire communique la nécessité de reconduire le groupement de commande avec Montrevault Communauté pour le balayage des rues du bourg.

➤ **Demande d'investissement pour la Périscolaire**

La directrice du service périscolaire lui a remis une demande d'investissement pour divers jeux (raquettes de ping-pong, baby-foot) et outils de rangement (bac, étagère). La commission parascolaire souhaite se rapprocher de Mme DIGUET avant de valider sa demande.

➤ **SIEML : maintenance curative**

Mr le Maire expose la demande du SIEML concernant le versement d'un fond de concours s'élevant à 149,26 € pour la maintenance curative de 3 armoires situées, rue des Acacias, rue de Bretagne et rue de la Mairie.

➤ **Suivi du budget 2015**

Mr Denis CHARRON, Adjoint, expose l'état des finances de la commune.

En fonctionnement, bonus de 5 000 € sur les dotations de l'Etat.

En investissement, recette provenant du remboursement de la TVA réduite.

Un crédit supplémentaire de 1 450€ est pris sur l'enveloppe pour imprévus pour être affecté à l'opération 208 – acquisition de matériel.

ASSAINISSEMENT

➤ **RPQS – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement**

Mr le Maire expose le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour approbation du Conseil Municipal.

AFFAIRES DIVERSES

➤ **Demandeurs d'emploi**

Nombre de demandeurs d'emploi au 15 septembre 2015 : 79 - 37 hommes et 42 femmes.

(Au 15 août 2015 : 69 - 34 hommes et 35 femmes).

➤ **Commune Nouvelle (Réunions, Logo)**

Le Conseil Municipal vote à mains levées pour ou contre la création d'un nouveau logo pour la Commune Nouvelle. Résultats : 10 voix pour le changement, 3 voix contre ce changement et 1 abstention.

➤ **Carrière de Jusselin**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal, que la Carrière de Jusselin a obtenu l'autorisation de prolonger et d'étendre son autorisation d'exploiter.

➤ **Subvention Foyer des Jeunes**

Mr le Maire précise que les responsables du foyer des jeunes, ont communiqué leur budget 2015 et leur projet. La commission accepte de leur verser la subvention de 300 € précédemment votée.

➤ **Prochaine réunion : Conseil Municipal : Jeudi 15 octobre 2015 à 20H00.**

Affiché le 24 septembre 2015.